

**03-12-17 PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le mercredi dix-septième jour de décembre deux mille trois (2003), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Louise Dionne
Gilberte Fournier

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Claude Fortin
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la vice-présidence de M^{me} Pauline Michaud.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs, quitte à 21 h 55

M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes, quitte à 22 h 01

M. Jacques Poirier, directeur général adjoint, quitte à 22 h 04

M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles, quitte à 22 h 01

M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières, quitte à 21 h 55

03-12-17-135 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil des commissaires, notamment à ceux et à celle qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, soit :

M^{me} Sara Deschênes, absence motivée
M. Yvon Dubé, absence motivée
M. Denis Goulet, absence motivée

M. Jean-Pierre Lavoie, absence motivée
 M. Lise Lévesque, absence motivée
 M. Raymond Tudeau, absence motivée

La vice-présidente ouvre la séance.

03-12-17-136 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

MM. Patrice Cayouette et Gilbert Labrie, représentants du Comité de parents, mentionnent qu'aucune rencontre du Comité de parents n'a eu lieu depuis la dernière séance du Conseil des commissaires.

03-12-17-137 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires.

03-12-17-138 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0- Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Période de questions réservée au public;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1 Répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2004-2005 - Révision des cheminements particuliers temporaires du 1^{er} cycle du secondaire pour consultation (Marthe Beauchesne);
 - 6.2 Modification à la convention collective - Personnel enseignant (Jacques Poirier);
 - 6.3 Révision budgétaire 2003-2004 - Acceptation (**huis clos**) (Jacques Poirier);
 - 6.4 Protocole d'entente avec la Bibliothèque municipale de Saint-Eugène-de-Ladrière (Carl Ruest);
 - 6.5 Aliénation du pavillon Sainte-Cécile du Bic - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
 - 6.6 Vente d'un terrain dans la Municipalité de Sainte-Luce (Carl Ruest);
 - 6.7 Projet de construction du garage de mécanique agricole - Formation d'un comité pour le choix des professionnels (Carl Ruest);

- 6.8 Projet de règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires (Cathy-Maude Croft);
- 6.9 Félicitations - Gala Méritas du Bas-Saint-Laurent (URLS) (Cathy-Maude Croft);
- 6.10 Rapport annuel 2002-2003 (Paul Labrecque);
- 6.11 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1^{er} juillet 2003 au 31 octobre 2003) (Paul Labrecque);
- 6.12 Nomination du comité d'examen pour l'application du Code d'éthique et de déontologie (Paul Labrecque);
- 6.13 Nomination temporaire - Prolongation du mandat de coordonnateur des services des ressources humaines (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.14 Probation - Cadre (**huis clos**) (Paul Labrecque);

7.0 Information

- 7.1 Vente du pavillon l'Héritage - État de la situation (Carl Ruest);
- 7.2 Rapport sur les élections scolaires (Paul Labrecque);

8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

03-12-17-139 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES POUR 2004-2005 - RÉVISION DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS TEMPORAIRES DU 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE POUR CONSULTATION

ATTENDU les travaux d'analyse effectués au cours de l'automne 2003;

ATTENDU l'étude en Comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter, pour consultation, les modifications prévues au document SE-F-03-002 intitulé : « Les cheminements particuliers de formation temporaires au premier cycle du secondaire à la Commission scolaire des Phares ». Le retour de consultation auprès des instances concernées est attendu pour le 5 février 2004.

03-12-17-140 MODIFICATION À LA CONVENTION COLLECTIVE - PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'accepter l'accord intervenu entre le CPNCF et la CSQ concernant les modifications à l'article 9-2.00 de la convention collective du personnel enseignant.

Le président et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Phares le présent accord.

03-12-17-141 HUIS CLOS

À 19 h 38, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

03-12-17-142 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 56, il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu de siéger en séance publique.

03-12-17-143 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2003-2004 - ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2003-2004 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2002-2003 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2003;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2003-2004, à titre de rapport d'étape.

03-12-17-144 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

ATTENDU l'accord du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares pour l'aménagement à frais partagés avec la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière d'une bibliothèque municipale dans un local de l'école;

ATTENDU que les travaux sont maintenant complétés;

ATTENDU le projet de protocole d'entente négocié entre les parties qui précise l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'accepter les termes dudit protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

03-12-17-145 ALIÉNATION DU PAVILLON SAINTE-CÉCILE DU BIC - DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la décision de fermer le pavillon Sainte-Cécile, sis au 27, place de l'Église à Bic, à compter du 1^{er} juillet 2003 et de relocaliser la clientèle au pavillon Mont-Saint-Louis;

ATTENDU qu'en vertu de cette décision, le pavillon Sainte-Cécile devient un bien immeuble libre donc excédentaire;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

ATTENDU les dispositions des règles budgétaires 2003-2004 concernant l'utilisation du produit de telle aliénation;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu :

- ✓ De demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de vendre l'immeuble suivant par voie de soumissions publiques pour un montant non moindre que la valeur marchande, à savoir le terrain portant le numéro de lot 89-30 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile-du-Bic, circonscription foncière de Rimouski, d'une superficie approximative de 14 632 mètres carrés, ainsi que le bâtiment dessus érigé, circonstances et dépendances;
- ✓ De demander au ministère de l'Éducation l'autorisation d'en conserver le produit pour l'affecter au financement de travaux d'immobilisation relatifs à la sécurité sur des bâtiments de la Commission scolaire.

03-12-17-146 VENTE D'UN TERRAIN SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE

ATTENDU la lettre reçue de l'étude de la notaire M^e Nadine Rioux dans laquelle est démontrée que la Commission scolaire des Phares est propriétaire d'une partie du lot numéro 322 du cadastre de la paroisse de Sainte-Luce couvrant une superficie de 613,2 m²;

ATTENDU que cette partie de lot est actuellement occupée par les résidents du 101, Rang 4 à Saint-Donat et qu'ils en ont la charge de l'entretien depuis plusieurs années notamment en acquittant les taxes municipales et scolaires qui y sont associées;

ATTENDU la proposition soumise à la Commission scolaire des Phares à l'effet de vendre ladite partie de lot aux actuels résidents dans le but de régulariser les titres de propriété;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares ignorait jusqu'à ce jour l'existence de cet immeuble lui appartenant et par le fait même n'a aucun projet pour son utilisation;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de vendre sans aucune garantie légale aux risques et périls des acquéreurs la partie du lot numéro 322 de la paroisse de Sainte-Luce décrite plus particulièrement au plan de M. Jean-Yves Asselin, arpenteur-géomètre, en date du 16 février 1993 sous le numéro 12989 de ses minutes à M^{me} Danye Côté et M. Bernard Deschênes pour un montant de 100 \$ qui correspond à l'évaluation municipale du terrain. L'acte de vente sera aux frais des acquéreurs.

03-12-17-147 PROJET DE CONSTRUCTION DU GARAGE DE MÉCANIQUE AGRICOLE - FORMATION D'UN COMITÉ POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

03-12-17-148 PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA FIXATION DU JOUR, DE L'HEURE ET DU LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

ATTENDU l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter tel que présenté le projet de *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires*.

03-12-17-149 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Bryan Michaud, élève de 2^e secondaire à l'école Langevin qui a été nommé athlète par excellence au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en tennis de table.

03-12-17-150 RAPPORT ANNUEL 2002-2003

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter le *Rapport annuel pour l'année scolaire 2002-2003 de la Commission scolaire des Phares*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

03-12-17-151 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2003 AU 31 OCTOBRE 2003)

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le rapport des décisions prises dans le cadre des *Règlements de délégation de pouvoirs* pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 31 octobre 2003 tel que présenté au document DG-03-05.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux *Règlements de délégation de pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**03-12-17-152 NOMINATION DU COMITÉ D'EXAMEN POUR L'APPLI-
CATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

ATTENDU le *Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie* de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la possibilité de former un comité d'examen;

ATTENDU la nécessité de réviser le Code d'éthique et de déontologie à tous les trois ans;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer les commissaires suivants comme membres du comité d'examen, conformément au *Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie* :

- ✓ M. Raymond Tudeau;
- ✓ M. Guy Potvin;
- ✓ M. Normand Michaud;
- ✓ M. Alain Rioux, 1^{er} substitut
- ✓ M^{me} Pauline Michaud, 2^e substitut.

03-12-17-153 HUIS CLOS

À 22 h 01, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

03-12-17-154 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 22 h 12, il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de siéger en séance publique.

03-12-17-155 NOMINATION TEMPORAIRE - PROLONGATION DU MANDAT DE COORDONNATEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* concernant le comblement d'un poste de cadre sur une base temporaire;

ATTENDU la prolongation du prêt de services de la coordonnatrice aux services des ressources humaines à la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU la qualité du travail effectué par le remplaçant sur ce poste;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de prolonger le mandat de M. Dominic Fiset à titre de coordonnateur des services des ressources humaines, jusqu'au retour ou de la démission de la titulaire du poste.

03-12-17-156 PROBATION - CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de

sa période de probation, il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de confirmer M^{me} France Royer dans le poste de directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

03-12-17-157 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Vente du pavillon l'Héritage - État de la situation;
- b) Rapport sur les élections scolaires :

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adresser une motion de félicitations à M. Gaétan Loof, secrétaire d'élection, et M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, pour leur implication dans le processus électoral.

03-12-17-158 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 21, il est proposé par M^{me} Gilberte Fournier et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**CONSEIL DES COMMISSAIRES****SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2004****NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

03-12-17-135	Signification de l'avis de convocation
03-12-17-136	Période réservée aux commissaires parents
03-12-17-137	Période de questions réservée au public
03-12-17-138	Adoption de l'ordre du jour

DÉCISION

03-12-17-139	Répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2004-2005 - Révision des cheminements particuliers temporaires du 1 ^{er} cycle du secondaire pour consultation
03-12-17-140	Modification à la convention collective - Personnel enseignant
03-12-17-141	Huis clos
03-12-17-142	Retour en séance publique
03-12-17-143	Révision budgétaire 2003-2004 - Acceptation
03-12-17-144	Protocole d'entente avec la bibliothèque municipale de Saint-Eugène-de-Ladrière

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

03-12-17-145	Aliénation du pavillon Sainte-Cécile du bic - Demande d'autorisation
03-12-17-146	Vente d'un terrain situé dans la Municipalité de Sainte-Luce
03-12-17-147	Projet de construction du garage de mécanique agricole - Formation d'un comité pour le choix des professionnels
03-12-17-148	Projet de règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires
03-12-17-149	Félicitations - Gala Méritas du Bas-Saint-Laurent (URLS)
03-12-17-150	Rapport annuel 2002-2003
03-12-17-151	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1 ^{er} juillet 2003 au 31 octobre 2003)
03-12-17-152	Nomination du comité d'examen pour l'application du code d'éthique et de déontologie
03-12-17-153	Huis clos
03-12-17-154	Retour en séance publique
03-12-17-155	Nomination temporaire - Prolongation du mandat de coordonnateur des services des ressources humaines

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

03-12-17-156

Probation - Cadre

03-12-17-157

Information

03-12-17-158

Levée de la séance